



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

## AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné par la soussignée, Lise Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière, que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide statuera sur une demande de dérogation mineure à un règlement numéro 5-10-90 relatif au zonage de l'ex-Paroisse, ci-après indiqué, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 15 avril 2025 à 19 h 30 à la salle Jean-Paul-Carières située au 281, montée Saint-Vincent.

### **Demande de dérogation mineure** **DM-2025-01**

Demande de dérogation mineure pour :

Immeuble : 474, rang Saint-Vincent (lot 1 554 255), matricule : 5046-41-1268

Zone : RP-3

Nature : Autoriser la construction d'un garage détaché, en cour arrière :

- Dont la **superficie** demandée du garage détaché est de 125.54 m<sup>2</sup> alors que les dispositions du règlement de zonage exigent que la superficie maximale d'un garage détaché ne doit pas excéder 88.75 m<sup>2</sup>, soit 80 % de la superficie du bâtiment principal;
- Dont la **hauteur** demandée du garage détaché est de 6.40 m alors que les dispositions du règlement de zonage exigent que la hauteur maximale d'un garage détaché ne doit pas excéder 5.22 m, soit 80% de la superficie du bâtiment principal;
- Dont la **hauteur des murs extérieurs** demandée du garage détaché est de 4.15 m alors que les dispositions du règlement de zonage précise que la hauteur maximale des murs extérieurs d'un garage détaché est d'au plus 3 mètres;
- Dont la **hauteur de la porte du garage** demandée est de 3.66 m alors que les dispositions du règlement de zonage précise que la hauteur maximale de la porte de garage est de 2.74 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire du 15 avril 2025 quant à cette demande.

**DONNÉ** à Saint-Placide, ce 26 mars 2025.



Lise Lavigne  
Directrice générale et greffière-trésorière

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus le 26 mars 2025 concernant une demande de dérogation mineure en l'affichant et en le publiant aux endroits désignés, et ce, en vertu du Règlement 07-11-2023 relatif aux modalités de publication des avis publics et abrogeant le Règlement 2018-06-07.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 26 mars 2025.



Lise Lavigne  
Directrice générale et greffière-trésorière